

Angers, jeudi 10 décembre 2020

## Angers Loire Métropole récompensée lors du Forum Zéro carbone

**À l'occasion du Forum Zéro carbone, la Communauté urbaine a reçu le Prix « Économie circulaire » pour son initiative portant sur le contrat d'objectifs déchets et économie circulaire. Cette distinction a été remise à Christophe BÉCHU, Président d'Angers Loire Métropole, ce jeudi 10 décembre à l'Hôtel de Ville de Paris.**

La transition écologique et le développement durable sont une priorité pour Angers Loire Métropole. Ils sont des axes forts du Contrat de transition écologique (CTE) dans lequel la Communauté urbaine s'est engagée avec l'État au début de l'été 2020, avec l'ambition d'accélérer la transformation du territoire angevin.

Le Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire (CODEC), signé en avril 2019 avec l'Agence de la transition écologique (ex-ADEME), pour une durée de 3 ans, fait partie des différents projets menés par la Collectivité qui entend assurer la transition vers un modèle économique et social plus sobre et équitable.

LE CODEC repose sur 4 objectifs :

- La réduction des Déchets ménagers et assimilés de 1 % par an;
- L'augmentation de la valorisation matière des déchets du territoire et la diminution du tonnage de déchets non inertes mis en centre d'enfouissement;
- Le développement de l'économie circulaire auprès des acteurs économiques;
- Le lancement d'une grande mobilisation en faveur de l'économie circulaire.

Organisé 5 ans après la COP 21, en partenariat avec France Urbaine, le Forum Paris Zéro Carbone est un événement digital qui réunit tous les acteurs de la lutte contre le dérèglement climatique. L'objectif est de dresser le bilan des avancées mais aussi de trouver les nouveaux axes d'actions et engager des mesures actives pour atteindre la neutralité Carbone en 2050.